



Interdit de travailler en surete a cause du STIC ?

Par **Hounel**, le **03/05/2013** à **09:45**

Bonjour a tous

je vien d avoir mon diplôme ma certification de surete ainsi que le cqp ASA j avais fait la demande de la carte pro il m envoie le rejet de la demande pas le refus mai le rejet avec une date de la mise en case j ai fait le recours car il demander des papier de la suite de cette cause

C'était un problème avec mes voisins du dessus qui c arranger car on était passe devant un délégués du procureur à la médiation pénale

Donc je leur est envoyer mes justificatifs le papier de l'accord pénale

Y'a pas eu de condamnation rien

SVP aide MOI a votre a vie je vais l avoir ma carte ou pas ???